

Revalidation Les urgences médicales au cabinet dentaire (AFGSU 1-2) - Formation validante



Mise à jour du document le 17/05/2022

Précisions sur le type de formation

Titre

Revalidation Les urgences médicales au cabinet dentaire (AFGSU 1-2) - Formation validante

Présentation

Un **praticien sur 20** devra faire face à un patient en **arrêt cardiaque au fauteuil au cours de sa carrière**.

Malaise, allergie, perte de connaissance, arrêt cardiaque ... Ces situations d'urgence surviennent aussi en cabinet dentaire. **Savoir agir** face à celles-ci permet d'améliorer le pronostic de nos patients en **raccourcissant les délais de prise en charge**. Ces gestes simples rassurent autant les praticiens que les patients.

Tarif

De 360€ à 392€

Précisions sur le tarif

CHIRURGIEN-DENTISTE :

Tarif adhérent : 360 €

Tarif non adhérent : 392 €

ASSISTANT(E) DENTAIRE :

Tarif adhérent : 360 €

Tarif non adhérent : 392 €

Le déjeuner est inclus.

Spécialité

Situations difficiles

Public

Equipe Dentaire : Chirurgien-Dentiste et Assistant(e) Dentaire

Pré-requis

- Etre chirurgien-dentiste ou assistant(e) dentaire
- Détenir une AFGSU dont la date de validité n'excède pas 4 ans.

Durée

1 journée de 7 heures

Formateurs

Formateurs urgentistes

Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Identifier les difficultés techniques et de prise en charge rencontrées depuis la formation AFGSU 1-2 initiale
- Réactiver et actualiser ses connaissances sur la prise en charge des différents types d'urgences (urgences vitales, potentielles, risques collectifs)

Méthodes pédagogiques

Alternance apports théoriques et pratiques

Apprentissage pratique sur cas concrets simulés

Analyses de pratiques à partir des situations professionnelles et jeux de rôles

Nombre maximum de stagiaires par session

12

Calendrier

Cliquez sur la date pour télécharger le bulletin d'inscription:

PLANIFICATION 2022, en INTER (planning évolutif - ajout de dates, tout au long de l'année) :

- [Brest, le 22 septembre 2022](#)
- [Brest, le 23 septembre 2022](#)
- [La Rochelle, le 6 octobre 2022](#)
- [Nantes, le 15 septembre 2022](#)
- [Nice, le 22 septembre 2022](#)
- [Paris, le 16 juin 2022](#)
- [Paris le 09 septembre 2022](#)
- [Paris, le 14 octobre 2022](#)
- [Rennes, le 22 septembre 2022](#)
- [Strasbourg, le 8 septembre 2022](#)
- [Toulouse, le 07 octobre 2022](#)
- [Tours, le 21 octobre 2022](#)
- [Vannes, le 16 septembre 2022](#)

En SESSIONS PRIVÉES : Sur demande (formation@ufsbd.fr)

Modalités d'inscription

1 : Téléchargez le bulletin d'inscription de la session (en cliquant sur la session souhaitée)

2: Complétez le bulletin d'inscription et renvoyez le à UFSBD - Service Formation - 7 rue Mariotte - 75017 PARIS, accompagné du chèque de règlement. Le chèque ne sera encaissé qu'à l'issue de la formation

2 : A réception de votre bulletin d'inscription, vous recevez un mail de confirmation d'inscription

3 : 15 jours avant le début de votre formation, vous recevrez par courrier postal votre convocation à la formation

4 : Dans un délai de 7 jours après la formation, vous recevrez, par email, votre attestation de présence et de règlement

Coordonnées UFSBD :

- SIRET : 784 719 247 000 57
- Numéro de déclaration d'activité : 117 523 720 75
- Adresse : 7 rue Mariotte 75017 PARIS

Modalités d'accueil des stagiaires en situation de handicap

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap de l'UFSBD** par téléphone au 01 44 90 72 83 ou via l'adresse referenthandicap@ufsbd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

Programme

Programme téléchargeable en cliquant [ICI](#)

Module 1 : LES URGENCES VITALES

- Identifier et répondre à une urgence vitale avec le matériel d'urgence prévu : Défibrillateur, chariot d'urgence, oxygène, selon les dernières recommandations
- Alerter et transmettre, suivre les consignes
- Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux

Module 2 : LES URGENCES POTENTIELLES

- Réactiver et actualiser ses connaissances sur les Urgences potentielles en lien avec l'actualité scientifique

Module 3 : LES RISQUES COLLECTIFS

- Réactiver ses connaissances sur risques collectifs, les situations sanitaires exceptionnelles

Conclusion et évaluation de la formation

Méthodes d'évaluation

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation

En cours de formation : le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction

Chiffres clés

- **Satisfaction apprenants : 90%** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 6 derniers mois)
- **243 stagiaires formés** (calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois)

Couleur de mise en avant

#dd3333